



L'USD-FO a décidé (ainsi que la CGT, l'UNSA et SOLIDAIRES) de boycotter le CTSD de PACA-CORSE du 19 mars 2021 (reconvocation) pour les mêmes raisons qu'à l'occasion du boycott de la première instance le 11 mars dernier (voir notre déclaration intersyndicale).

L'objet de ce CTSD est toujours l'examen du PAE 2021 (sans aucune marge de manœuvre pour les OS car PAE décidé par la DG en conférence de dialogue de gestion).

En voici les principales lignes pour votre information:

Le PAE 2021 pour notre DI PACA-CORSE

Globalement : moins 15 emplois

1106 agents (1121 en 2020 soit – 15 emplois)

580 SU (583 en 2020 soit – 3 emplois) et 526 CO (528 en 2020 soit -12 emplois)

Une fois de plus, les « OP/CO paient un lourd tribut

Plus en détail : quelques plus mais surtout des MOINS...

[Effectifs AG/CO](#)

Les moins

- ***moins 3 emplois au titre de la dématérialisation des déclarations mensuelles CI (CIEL)
concerne les bureaux d'Aix, Avignon et Draguignan***
- ***moins 11 emplois au titre des transferts TSVR et TGAP
Concerne le bureau de Nice port, RI et Avignon***
- ***moins 4 emplois au titre des économies demandées à notre DI***

Concerne Toulon, Marseille SRE, RI et Nice aéro

Les plus

+ 5 emplois (charge supplémentaire liée au BREXIT)

Concerne Aix, Avignon et Draguignan (VITI)+ Avignon et Nice Aéro, ce dernier bureau est repris dans les « plus » et dans les moins mais + 1 C et – 2 B = moins 1.

+1 psychologue pour l'ensemble de la DI

Effectifs SU

Les moins

-5 emplois à la BRR de Corse (réflexion sur possibilité de l'implantation d'une structure DOD)

-4 emplois au titre des économies demandées à notre DI

Concerne Marignane et Nice Aéro (moins 2 C et moins 1 B transféré à Monaco)

-1 emploi (adaptation locale Nice)

Les plus

+7 emplois (charge supplémentaire liée au BREXIT)

Concerne Toulon, Avignon, Cannes (+1 agent) et Marignane et Nice Aéro (+2 B)

Commentaires USD-FO sur ce PAE 2021:

Encore un PAE négatif pour notre DI cette année (-15 agents dans un contexte déjà très fortement dégradé depuis de trop nombreuses années au niveau de nos emplois).

Et c'est loin d'être terminé si pas de changement de politique au niveau national : encore 25 emplois en moins pour 2022 uniquement en OP CO pour notre DI.

Des emplois/abondements BREXIT (BREXIT dont on ne mesure d'ailleurs pas encore totalement le réel impact dans les services) qui servent encore cette année 2021 à « amortir » nos pertes d'effectifs dans certains services, mais pour combien de temps encore ? Avec des calculs de + ou de – parfois peu lisibles.

Un auto financement sur notre PAE peu compréhensible pour nous relatif à la création du poste de psychologue. Sur le principe de la création, rien à redire. Simplement, nous aurions préféré que l'emploi soit financé par la DG et non par notre DI, car cela se fait au détriment d'un autre emploi. C'est regrettable.

Autre décision qui nous « interroge » pour le moins à la lecture de ce PAE 2021, la suppression de 5 emplois à la BRR de Bastia et à l'antenne d'Ajaccio. Certes nous avons bien compris que la brigade n'est pas supprimée pour le moment, mais quid de son avenir

avec un tel « délestage » d'effectifs? Aucune garantie à l'heure actuelle que le vieux serpent de mer d'une implantation de structure DOD verra le jour prochainement en parallèle. On est dans une équation à plusieurs inconnues (nous ne maîtrisons pas toutes les données DNRED) , dont il n'est pas sûr que le renseignement soit le grand gagnant en Corse. En tous cas à ce jour, les grands perdants ce sont les agents et notre structure DI existante .Vraiment,la question du calendrier d'une telle décision nous interpelle.

Autre point d'information de dernière minute:

Le DI nous a informé cette semaine du prochain transfert d'une mission CCRF (6 agents actuellement qui effectuent des contrôles/prélèvements dans le département du 13) à la Douane.

Cela concernera la Division de Marseille-Fos.

Les modalités et autres moyens (calibrage des effectifs nécessaires,matériels etc) restent à définir...mais ce sera le nerf de la guerre pour l'USD-FO.

Par conséquent si ce transfert peut s'avérer par les temps qui courent une bonne chose (n'oublions pas qu'aujourd'hui si nous boycottons ce CTSD c'est justement en particulier parce que les transferts de missions et autres taxes se font de la douane vers d'autres administrations...sans réelle concertation, avec des décisions politiques qui nous sont imposées unilatéralement) il ne faut pas le concevoir en mode minimaliste.

La date reste aussi à confirmer.Normalement le 1 juillet 2021, toutefois le DI a demandé la possibilité de reporter ce transfert à la fin de l'année,soit le 31 décembre 2021.

En effet pour l'USD-FO les délais semblent très très courts...

Affaire à suivre avec la plus grande attention.

Les élus USD-FO au CTSD de PACA-CORSE ,

Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY

